



Assemblée générale

Distr. générale
22 septembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Cinquième Commission

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

Lettre datée du 19 septembre 2008, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante-troisième session, tenue le 19 septembre 2008, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

J'appelle votre attention sur les parties des sections III et IV du rapport du Bureau (A/63/250) qui ont trait à l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II de ce rapport. Ces recommandations ont aussi été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Miguel d'Escoto **Brockmann**



Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

2. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 105] :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - d) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
 - f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.
3. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 110].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 110 également à toutes les grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs et pour suite à donner.]
4. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes [point 116] :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - c) Centre CNUCED/OMC du commerce international;
 - d) Université des Nations Unies;
 - e) Plan-cadre d'équipement;
 - f) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - g) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - h) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - i) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - j) Contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - k) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - l) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains;

- n) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
 - o) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;
 - p) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994;
 - q) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
5. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [point 117].
 6. Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 [point 118].
 7. Planification des programmes [point 119]
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 119 à toutes les grandes commissions et de l'examiner elle-même en séance plénière afin d'élargir les débats sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.]
 8. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [point 120]
 9. Plan des conférences [point 121].
 10. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [point 122].
 11. Gestion des ressources humaines [point 123].
 12. Corps commun d'inspection [point 124].
 13. Régime commun des Nations Unies [point 125].
 14. Régime des pensions des Nations Unies [point 126].
 15. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique [point 127].
 16. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne [point 128].
 17. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 129].
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 129 aux Cinquième et Sixième Commissions, compte tenu de sa résolution 62/228 et de sa décision 62/519.]
 18. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [point 130].

19. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [point 131].
20. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 132].
21. Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi [point 133].
22. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [point 134].
23. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [point 135].
24. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo [point 136].
25. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental [point 137].
26. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste [point 138].
27. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée [point 139].
28. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [point 140].
29. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti [point 141].
30. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo [point 142].
31. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 143].
32. Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [point 144] :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
33. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone [point 145].
34. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan [point 146].
35. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [point 147].
36. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour [point 148].
37. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad [point 149].